

Objectifs

Ce baccalauréat professionnel en trois ans (seconde, première et terminale professionnelles) est une formation de niveau IV, qui apporte des compétences fondées sur :

- Des connaissances techniques et économiques, générales et scientifiques, culturelles et sociales
- L'apprentissage des pratiques et des gestes professionnels, la maîtrise des techniques d'expression et de communication
- La capacité d'analyser le fonctionnement d'une exploitation agricole, d'organiser son temps de travail

Cette formation apporte une qualification professionnelle reconnue, permettant une insertion dans la vie active, mais aussi la possibilité de poursuite d'études en BTSA (brevet de technicien supérieur agricole).

Conditions d'accès

- Admission en classe de seconde professionnelle à l'issue de la classe de 3^e, après avis du conseil de classe. Un entretien de motivation avec l'établissement est souhaitable.
- Les candidats déjà titulaires du BEPA, notamment du secteur « exploitation », peuvent être admis directement en classe de première après examen du dossier.

Organisation

- Cycle : 3 ans à temps plein, comprenant 22 semaines de stage dont 17 en exploitation agricole, réparties sur les 3 années d'études et complétées par de nombreuses activités extérieures (visites d'entreprises, voyages d'études...).
- Formation : l'enseignement est organisé en modules qui couvrent enseignement général, enseignement technique et des savoir-faire professionnels.
- La formation est complétée par des enseignements facultatifs, permettant aux élèves d'approfondir leur formation dans le domaine de l'entretien du matériel ou de la diversification des productions agricoles (notamment productions animales).

Examen

L'examen du baccalauréat professionnel est constitué de 7 épreuves. L'obtention du diplôme dépend pour :

- 50 % du contrôle en cours de formation, sur les trois ans
- 50 % de 4 épreuves finales à caractère pluridisciplinaire

Les élèves ont la possibilité d'obtenir l'équivalent du BEPA (diplôme de niveau V) en fin de première professionnelle (deuxième année du bac pro en 3 ans), en fonction de leurs résultats en contrôle continu.

Débouchés, poursuite d'études

- **Vie active :**
- Responsable d'exploitation agricole (le baccalauréat professionnel CGEA confère la capacité professionnelle permettant l'installation) ;
- Salarié dans le secteur agricole (exploitation) ou para-agricole (coopératives, négoce...).
- **Poursuite d'études :**
- Accès aux filières de BTSA (brevet de technicien supérieur agricole) du secteur Production ;
- Préparation de certificats de spécialisation.

Parcours de formation

▷ Classe de seconde professionnelle (1^{re} année du baccalauréat professionnel)

☑ Modules d'enseignement généraux (405 h)

EG1	Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	150 h
EG2	Langue et culture étrangère	60 h
EG3	Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques...	75 h
EG4	Culture scientifique et technologique	120 h

☑ Modules d'enseignement professionnels (345 h)

EP1	Contexte de l'acte de production	90 h
EP2	Processus de production végétale	45 h
EP3	Mise en œuvre des opérations techniques (spécialisation professionnelle conduite de cultures)	180 h
Activités pluridisciplinaires		30 h

☑ Divers (180 h)

Enseignements à l'initiative de l'établissement (productions animales)		90 h
Stage collectif développement durable / santé		30 h
Travaux pratiques renforcés		30 h
Mise à niveau		30 h

▷ Classes de première et terminale professionnelles (2^e et 3^e années)

☑ Un enseignement général (600 h)

Connaissance et pratique de la langue française		125 h
Langue étrangère		100 h
Connaissance du monde contemporain (histoire et géographie)		100 h
Education socioculturelle et communication		100 h
Education physique et sportive		150 h
Hygiène et sécurité		25 h

☑ Un enseignement scientifique et économique (565 h)

Mathématiques, informatique		125 h
Biologie, écologie		75 h
Sciences physiques et chimie		75 h
Diagnostic agri-environnemental de l'exploitation		65 h
Economie et politique des productions agricoles		100 h
Gestion de l'exploitation agricole		125 h

☑ Un approfondissement technique et professionnel (425 h)

Zootechnie générale		50 h
Agronomie		70 h
Conduite d'un système de culture		60 h
Itinéraires techniques		170 h
Agroéquipement		75 h

☑ Un enseignement facultatif

Pratiques professionnelles en agriculture. Au choix : diversification des productions agricoles ou entretien du matériel		60 h
--	--	------